



Pôle Mécanique de la Montagne Noire, 31250 VAUDREUILLE
Tel : 05 62 80 41 07 - Email : contact@pascalfinot.com
N° siret : 819 053 620 000 12 - N° déclaration : 76310872431

**FICHE DE CONTACT
CQP « INITIATEUR EN MOTOCYCLISME »
A St FERREOL (31)**

Mme M.

Nom : **Prénom** :

Né(e) le : **Lieu** :

Adresse :

Code Postal : **Ville** :

Téléphone : **Mail** :



Vous êtes titulaire :

- Du BFA
- Du BFM
- Autre
- Du BF1 Ufolep
- Du BF2 Ufolep

- D'une attestation d'encadrement d'activité moto
- D'une attestation de premiers secours (***obligatoire pour rentrer en formation***)
- D'un classement officiel moto ou quad obtenu lors de compétition
- D'une attestation d'expérience en encadrement moto
- D'une attestation de niveau pratique en moto et en quad
- Votre niveau scolaire

Vous demandez un devis pour :

- Session « Printemps » de mars à juin soit 7 semaines sur 4 mois
- Session « Automne » de novembre à décembre soit 7 semaines qui se suivent



Pour remplir la fiche

Renseignez les zones en pointillées et cochez les cases correspondantes à vos choix

Au préalable, lisez attentivement les informations ci-dessous.

- **La fiche de contact** doit être accompagné, du choix de la session. Le tout doit être adressé à Pascal FINOT Formation, Pôle Mécanique de la montagne Noire, St Ferréol 31250 REVEL par la poste ou par mail. A réception, l'Organisme de Formation (P2F) vous transmettra un **devis** tenant compte des allègements décidés pour votre parcours personnalisé et du contenu de la formation.
- **Le nombre de candidat** est limité à 12 places suivant la session, des sélections peuvent être misent en place, si les demandes sont supérieures aux nombres de places disponibles.
- Il n'y a pas **besoin de moto** ou quad pour les UF Animation, Ludique, Initiation TT et Initiation Vitesse/Quad, par contre le stagiaire doit se munir d'une moto de trial pour l'UF3 Initiation/Loisirs Trial.
Prévoir l'équipement complet (casque, bottes, gants...) pour tous les UF sauf UF4-5 Juridique/réglementation.
- **Le positionnement** permettra d'évaluer votre besoin réel en heures de formation, en fonction de votre expérience en encadrement, pédagogie, pilotage et votre maîtrise en mécanique et juridique...
- Après le positionnement, l'Organisme de Formation (P2F) transmettra un **dossier d'inscription définitif** aux candidats retenus pour cette formation.
Vous recevrez un **devis** tenant compte des allègements décidés pour votre parcours personnalisé et du contenu de la formation
- Le cursus complet de la formation CQP « Initiateur motocyclisme » est de 305 heures (245 hres en formation et 60 hres en stage situation) pour un budget total de 4540,00€ + 495,00€ de frais de certification

Financer sa formation

Vous pouvez bénéficier d'une prise en charge financière totale ou partielle des frais pédagogiques dans le cadre des aides à la formation professionnelle et/ou éventuellement d'une rémunération. (Attention cette aide n'est pas systématique).

De nombreux dispositifs varient selon votre situation personnelle, il est donc important de commencer à étudier vos droits avant l'inscription à la formation afin d'exploiter toutes les possibilités qui s'offrent à vous.

Vous devez pour chaque type d'aide remplir les conditions requises. Penser aux éventuels délais pour déposer les dossiers de demande d'aide.

N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples renseignements.

